

Parents en colère cherchent « MAIRE » pour garder enfants à partir de 16h30

La ville de Marseille n'a jamais voulu mettre en œuvre une politique éducative cohérente, équitable et pérenne sur l'ensemble des écoles de la commune.

Depuis des années, la mairie traite la question de la garderie après l'école au cas par cas. Le périscolaire est assuré par des enseignants, par des AIL (Fédération des Amis de L'Instruction Laïque), par des associations telle l'IFAC, par des parents bénévoles ou... par du grand vide.

Depuis 2008, la seule volonté qui émerge des actions de la mairie est celle de saper les garderies gratuites

Suite à notre mobilisation, la mairie promet le lancement d'un appel d'offre pour prendre en charge le périscolaire. Quel sera le contenu de cet appel d'offre ? Sur quels critères seront jugées les réponses ? Dans quel délai ?

Le périscolaire fait partie des devoirs de service public délégués aux mairies. Nous ne pouvons plus attendre ! Nous sommes pénalisés dans nos vies professionnelles !

Chronologie d'une démission

2008 : Mme Casanova, adjointe à l'Education et la Petite Enfance, pousse à la suppression des garderies gratuites assurées par les instituteurs

Une note de la Direction de l'Education de la Mairie centrale datée du 11 juin 2008 est envoyée aux directeurs(trices) des écoles. Elle précise les nouvelles conditions d'exercices des garderies :

"(...) la ville de Marseille propose un système de garderie **quand le besoin en est avéré**, dans les conditions ci-après : (...) mise en place d'une seule et unique garderie qui se substitue au service d'études surveillées actuel. Elle sera assurée **par un seul enseignant de l'établissement** de l'école exclusivement et **quelque soit le nombre d'élèves accueillis**."

Dans ces conditions plusieurs garderies assurées par les enseignants sont fermées soudainement.

2008 : Expérimentation d'une garderie gratuite dans le secteur du 1^{er} et 7^{eme} arrondissements

En octobre 2008, la mairie de secteur du 1er et 7eme arrondissement met en place dans 4 écoles pilotes une garderie gratuite le soir animée par des vacataires rémunérés sur les budgets d'animation de la mairie de secteur. Le succès est tel que l'expérience est étendue à 11 école à la rentrée 2009.

Une semaine après la rentrée, le lundi 21 septembre 2009, Madame Casanova, adjointe à l'Education et la Petite Enfance **décide soudainement d'interdire ces garderies du soir sans solution palliative et sans préavis.**

Depuis lundi 21 septembre 283 enfants se retrouvent sans mode de garde.

Depuis lundi 21 septembre, leurs parents font le grand écart.

Depuis lundi 21 septembre les parents et les enfants se mobilisent.

Ils sont immédiatement rejoints par les écoles des autres quartiers de Marseille.

Nous demandons

La mise en place d'un service périscolaire gratuit, équitable et pérenne pour toutes les écoles de la ville de Marseille

L'organisation d'une table ronde mairie – parents d'élèves – écoles pour définir les modalités de ce service.

La réouverture immédiate des garderies du 1/7

Les parents d'élèves des écoles de Marseille solidaires

Ecoles des Abeilles, Pharo-Catalans, Candolle-Roucas Blanc, Marius Thomas, Roucas-Blanc, Parmentier, Vallon de l'Oriol, Hôtel des Postes, Les Bergers, Neuve Ste Catherine, Copello, Leverrier, Les Accoules, Falque, Belle de Mai, Désirée Clary, Fonscolombe, Kléber, Vincent Leblanc, Montolieu, Peyssonnel, Pommier-Gélu, Saint-Charles 1, Strasbourg, Cadenat-Jobbin, Ruffi, Félix Pyat, Révolution, Parc Bellevue, Les Dames, Edouard Vaillant, Bernard Cadenat, Hozier, National, Fiolle, La Roseraie, Abbé de l'Épée, Chave, Le Rouet, Périscolaire des Camoins

Soutenus par : FCPE-13, Collectif Parents et Enseignants du 2e et 3e arrdt, UDAS, SNUIPP13/FSU, Sud éducation13

Suivre l'actualité des actions : <http://garderie-marseille.over-blog.fr>

Contact : marseille.periscolaire@gmail.com